

UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1455 — 24 août 2020

- Santé/Covid-19 : La Fondation Zanmi Timoun déplore l'absence d'un plan sanitaire réel et efficace, à l'occasion de la réouverture des classes
- Droits humains: Vives préoccupations du Binuh et des États-Unis face aux pertes en vies humaines liées aux violences des gangs armés
- Politique : Selon diverses organisations sociales et des personnalités, le processus de formation d'un nouvel organisme électoral en Haïti, est « Illégitime » et « aveugle »
- Transports : L'organisation Stop Accidents appelle à consacrer le 4 août comme journée nationale de la sécurité routière en Haïti

>> Santé/Covid-19 : La Fondation Zanmi Timoun déplore l'absence d'un plan sanitaire réel et efficace, à l'occasion de la réouverture des classes

La Fondation Zanmi Timoun déplore l'absence d'un plan sanitaire réel et efficace, dans les établissements scolaires publics et privés, pour faire face au Covid-19 à l'occasion de la réouverture des classes, le lundi 10 août. Les cours étaient suspendus depuis le 20 mars, au lendemain de la confirmation officielle des 2 premiers cas d'infection au Covid-19. « Aucun travail de réaménagement n'a été effectué dans les écoles publiques, tenant compte des mesures de distance physique et de lavage des mains, qui ne sont pas au rendez-vous ». Zanmi Timoun appelle les autorités à prendre les mesures nécessaires, pour créer une pleine confiance chez les parents, en protégeant les élèves contre toute éventuelle propagation du nouveau coronavirus dans les rues et dans les établissements scolaires. Certains pays, qui ont rapidement levé l'état d'urgence sanitaire, ont dû suspendre, à nouveau, les activités de grande affluence de personnes, à cause d'une nouvelle vague de propagation du virus, rappelle Zanmi Timoun, soulignant combien la population n'est pas sensibilisée sur le territoire national. « La majorité des salles de classes sont coincées. Il n'y a pas réellement de blocs sanitaires adéquats pour les élèves et le personnel enseignant, certains sont obligés de faire leurs besoins physiologiques à même le sol ». Dans les établissements scolaires publics, la distance physique d'1,50 m n'a pas été respectée, selon des images diffusées sur les réseaux sociaux. Globalement, les mesures barrières étaient partiellement suivies dans les écoles publiques et privées (https://www.alterpresse.org/spip.php?article26002). Faute d'effectifs, plusieurs responsables d'établissements scolaires ont reporté la réouverture des classes au lundi 17 août, selon le constat du Regwoupman edikasyon pou tout moun. Plusieurs organisations syndicales enseignantes expriment leur scepticisme sur les dispositions institutionnelles adéquates face au virus de Covid-19. Le lundi 10 août, beaucoup d'enseignantes et d'enseignants du secteur public ont manifesté dans les rues, notamment aux Cayes (Sud), à Port-au-Prince (Ouest), à Saint-Marc (Artibonite), contre l'absence de dispositions pour la réouverture des classes. Du 19 mars au 10 août, les autorités sanitaires ont recensé 7 743 cas d'infection au Covid-19, dont 187 personnes décédées.

>> Droits humains : Vives préoccupations du Binuh et des États-Unis face aux pertes en vies humaines liées aux violences des gangs armés

Après de nombreuses alertes d'organismes nationaux de droits humains, sur la couverture donnée aux gangs armés par les autorités politiques, c'est seulement en ce mois d'août que les Nations Unies expriment leurs préoccupations sur les violences des gangs armés, occasionnant des violations graves de droits humains. « Entre janvier et juin 2020, au moins 159 personnes ont été tuées et 92 autres blessées – y compris des enfants



-, en raison de la violence liée aux gangs. Ces violations, qui pourraient constituer des crimes internationaux, en vertu du droit relatif aux droits humains, constituent également des crimes relevant du droit pénal haïtien. Les responsables doivent être arrêtés et poursuivis. À travers ses institutions, l'État doit prendre des mesures effectives pour protéger le droit inaliénable à la vie de toutes les citoyennes et de tous les citoyens, et mettre fin à l'impunité et aux cycles répétitifs de violence en Haïti ». Le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (Binuh) « encourage, une fois de plus, les autorités haïtiennes à poursuivre les auteurs présumés de crimes, d'abus ou de violations des droits humains, et d'exécuter les actes judiciaires émis, y compris le mandat d'amener émis à l'encontre de plusieurs chefs de gangs, notamment Jimmy Cherizier, alias « Barbecue », visé par un mandat émis en février 2019 pour son implication présumée dans les attaques de Gran Ravin, en novembre 2017. Il serait également impliqué dans d'autres incidents meurtriers, dont celui de La Saline en novembre 2018 et de Bel Air en novembre 2019, et plus récemment dans les incidents de Pont Rouge et Cité Soleil ». Cette sortie du Binuh, du 12 août, survient 6 jours après une exhortation des États-Unis d'Amérique, au gouvernement haïtien, pour lutter contre la prolifération des gangs armés dans le pays. « Les gangs armés violent systématiquement les droits humains de ces communautés ». Le gouvernement étasunien se dit profondément préoccupé par les pertes en vies humaines, particulièrement dans les communes marginalisées comme Cité Soleil, La Saline, Bel Air, Martissant et Village de Dieu. Le gouvernement étasunien réitère la nécessité pour le régime politique au pouvoir d'enquêter et de poursuivre les responsables de ces actes de violences. Pour le premier semestre de l'année 2020, la Commission épiscopale nationale (catholique romaine) Justice et Paix (Ce-Jilap) a enregistré 243 personnes mortes dans les violences perpétrées à Port-au-Prince. Dans la nuit du 11 au 12 août, la Police Nationale d'Haïti a procédé à l'arrestation du nommé Anelson Bastien, alias Izo, soupçonné d'être le chef du gang dénommé 400 Mawozo, et d'un autre suspect Juan Jacobo Augusto. La population s'interroge sur la distribution, de manière inconsidérée, de beaucoup d'armes et de munitions aux gangs, sur tout le territoire national. Plusieurs gouvernements auraient demandé à leurs ressortissants d'éviter tout voyage non-essentiel vers Haïti, en raison des risques de criminalité, dont le kidnapping, auxquels ils pourraient être exposés.

>> Politique : Selon diverses organisations sociales et des personnalités, le processus de formation d'un nouvel organisme électoral en Haïti est « Illégitime » et « aveugle »

Plusieurs organisations sociales et des personnalités lancent une mise en garde aux décideurs et secteurs de la société civile, en <u>critiquant les manœuvres du président Jovenel Moïse pour mettre sur pied un nouveau Conseil électoral provisoire (CEP)</u>. Il sera tenu pour responsable du risque d'aggravation de la crise politique, en persistant dans ses démarches pour l'organisation de prochaines élections. « Il serait donc très dommageable, pour le pays, si des secteurs, jouissant jusqu'ici d'un certain niveau de crédibilité auprès de la population haïtienne, se laissaient entraîner dans une action politique aussi irréfléchie ». Les organisations et les personnalités, signataires de cette déclaration, exhortent les haïtiens à faire preuve de la plus grande vigilance « pour éviter à ce pays, déjà en lambeaux, de nouveaux épisodes de convulsions politiques, dévastatrices pour l'économie et génératrices de plus de misère ».

>> Transports : L'organisation Stop Accidents appelle à consacrer le 4 août comme journée nationale de la sécurité routière en Haïti

Dans une lettre adressée au président Jovenel Moïse, l'organisation haïtienne « Services techniques et opérationnels pour pallier aux accidents » (Stop Accidents) estime que cette disposition pourrait permettre d'encourager toutes actions visant à renforcer la lutte en faveur de la sécurité routière. « Cette décision participera non seulement à sauver des vies à travers la campagne de sensibilisation qui s'y attachera, mais elle sera aussi utile pour doper notre économie. Car, les chercheuses et chercheurs parviennent à estimer qu'une réduction de 10% de la mortalité routière entraîne, en moyenne, une augmentation de 3.6 % du PIB réel par habitant sur une période de 24 ans », relève Stop Accidents. Une telle disposition aiderait aussi à saluer la mémoire de l'étudiante en sciences infirmières, Wingie Charles, décédée le 4 août 2018 dans un accident de la route, le jour où elle devrait présenter son mémoire de sortie sur ce sujet. Stop Accidents demande d'accorder une meilleure attention à l'ampleur des accidents de la route et de renforcer toutes initiatives visant à combattre ce fléau. Depuis plusieurs années, cette organisation a constitué une base de données sur le nombre de cas d'accidents de la route, ainsi que sur les principales causes de décès, dus à ces accidents de circulation, en Haïti. Cependant, face à la gravité de la situation, Stop Accidents demande aux autorités étatiques d'agir vite, surtout en matière de prévention.

